

Conseil Municipal
Séance publique 20/04/26

/ Délibération DEL26_04_20_4

AFFAIRES CULTURELLES. Désignation des 4 personnalités vénissiennes représentant le public et des 2 personnalités culturelles qualifiées représentant de la Ville au Conseil d'administration de la Régie autonome personnalisée de La Machinerie

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49
Nombre de présents : 43

Date de la convocation 14/04/2026

Président Monsieur Idir BOUMERTIT

Secrétaire Monsieur Nolan BELMONDO

Présent·e·s : Monsieur Idir BOUMERTIT, Madame Monia BENAÏSSA, Monsieur Jean-Paul CROUZET, Madame Marine CRISTINA, Monsieur Lotfi BEN KHELIFA, Madame Patricia OUVREARD, Monsieur Lanouar SGHAÏER, Madame Nadia CHIKH, Monsieur Jean-François PINEL, Madame Rachida BENMERZEG, Monsieur Hamdiatou NDIAYE, Madame Anissa RAHMOUNI, Monsieur Farouk ABABSA, Madame Andréa AKE, Monsieur Kodja KOUADJO, Madame Amina MANSEUR, Monsieur Benoît COULIOU, Madame Farida ZERARI, Monsieur Yannis CELLIER, Monsieur Albert NIGRA, Madame Colette GAUNET, Madame Fatima KOLLI, Monsieur Abdelouhab TEMACINI, Monsieur Johan RIVAL de ROUVILLE, Madame Camille BORNE, Monsieur Lionel PARLANT, Monsieur Vincent BOULARES, Madame Mélissa MEDJKAL, Madame Margaux SAVOYE, Madame Jeanne CLERC, Monsieur Antonin NOUVIAN, Monsieur Nolan BELMONDO, Madame Véronique FORESTIER, Monsieur Nacer KHAMLA, Madame Michèle PICARD, Madame Samira MESBAHI, Madame Nathalie DEHAN, Monsieur Aurélien SCANDOLARA, Monsieur Yann ROUSTAN, Madame Marie-Danielle BRUYERE, Monsieur Aurélien ARNOULD, Madame Antoinette HUGON, Monsieur Frédéric PASSOT

Absent·e·s / Excusé·e·s : Monsieur Pascal DUREAU, Monsieur Quentin TAIEB

Dépôt de pouvoir Monsieur Salah FERKOUNE **donne pouvoir à** Monsieur Jean-Paul CROUZET, Monsieur Karim SEGHIER **donne pouvoir à** Monsieur Aurélien SCANDOLARA, Madame Sonia IBRAHIMI **donne pouvoir à** Madame Marie-Danielle BRUYERE, Monsieur Ludovic ALMERAS **donne pouvoir à** Monsieur Aurélien ARNOULD

Dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, la Régie Autonome Personnalisée (RAP) de la Machinerie, qui regroupe le théâtre de Vénissieux et la salle de concerts Bizarre !, a été créée par délibération du 12 octobre 2015 pour une mise en place au 1er janvier 2016.

Les missions principales de la Régie sont l'exploitation du théâtre et de la salle de concerts Bizarre ! pour le compte de la commune de Vénissieux par :

- la création et l'accueil de spectacles vivants,
- la conduite d'actions de sensibilisation culturelle auprès de tous les publics en lien avec les programmations,

- l'accompagnement d'artistes et la formation d'amateurs.

En application de l'article L2221-11 du code général des collectivités territoriales et de l'article 5 de ses statuts la RAP de la Machinerie est administrée par un Conseil d'administration composé de 13 membres dont 7 issus du Conseil municipal de la Ville, 4 personnalités vénissianes représentant le public et 2 personnalités culturelles qualifiées.

Les administrateurs doivent être de nationalité française et jouir de leurs droits civiques et politiques.

Les 7 membres du Conseil d'administration issus du Conseil municipal ayant été préalablement désignés, il convient désormais de nommer les 6 autres membres du Conseil d'administration soit 4 personnalités vénissianes représentant le public et 2 personnalités culturelles qualifiées.

Les personnes proposées par Monsieur le Maire sont :

- Au titre des personnalités vénissianes représentants le public :

- Claire CARTHELA – Collège Balzac- Professeure référent culture
- Mélanie MAISONNAT – Professeur au Lycée Marcel Sembat et Professeur relais de La Machinerie
- Julie BRIAND – Abonnée
- Évelyne NACRIER – Abonnée

- Au titre des personnalités culturelles qualifiées :

- Muriel PIEVE – Coordinatrice de la vie Sociale – Ehpad les Tulipiers
- Slimane BOUNIA – Compagnie Traction Avant.

Vu les articles L2121-23, L2222-11 et R2221-4 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de la Régie autonome personnalisée de la Machinerie adoptés par délibération n° 15 du Conseil municipal du 2 février 2016 ;

Considérant la fin du mandat des précédents membres du Conseil d'administration ;

Considérant la nécessité d'administrer la Régie autonome personnalisée de La Machinerie ;

Le Conseil municipal,
Le rapport de Monsieur BOUMERTIT, entendu

après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés,

DÉCIDE

- nommer les 6 membres du Conseil d'administration de la régie autonome personnalisée de la Machinerie non issus du Conseil municipal :

- 4 personnalités vénissianes représentant le public :
 - Claire CARTHELA – Collège Balzac- Professeure référent culture
 - Mélanie MAISONNAT – Professeur au Lycée Marcel Sembat et Professeur relais de La Machinerie
 - Julie BRIAND – Abonnée
 - Évelyne NACRIER – Abonnée

- 2 personnalités culturelles qualifiées :
 - Muriel PIEVE – Coordinatrice de la vie Sociale – Ehpad les Tulipiers
 - Slimane BOUNIA – Compagnie Traction Avant

Le Maire,

Idir BOUMERTIT

Le secrétaire,

Nolan BELMONDO